Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 27 février 2015

Résolution n° 2015/08 – CA

Projet « Alpages sentinelles »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2015 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

1. Approuve la participation du Parc au programme triennal « Alpages sentinelles » porté par l'IRSTEA et qui répond à l'orientation 1.1 « Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions » et à l'objectif 6 « Renforcer la gestion des ressources agropastorales » de la charte.

2. Approuve les dépenses inscrites par le Parc au budget 2015 (14 000 €) et confirme son intention de programmer 7 000 € en 2016 et 7 000 € en 2017 pour la réalisation de ce programme triennal.

Le Président

Christian PICHOUD

Le Directeur

Bertrand GALTIER

Parc national des Ecrins : Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr